

Le 21 décembre 1990

AVIS AUX CANADIENS

1. L'avis suivant s'applique à la région comprenant l'Arabie saoudite (province de l'Est et région centrale, y compris Riyad), Bahrein, Qatar, le Koweït, l'Iraq, la Jordanie:

- (a) Les touristes, gens d'affaires et autres voyageurs canadiens qui prévoient se rendre dans ces pays devraient songer à retarder leur voyage ou, si cela n'est pas possible, s'assurer d'avoir réservé à l'avance un vol en partance desdits pays.
- (b) Étant donné que l'on s'attend à une intensification de la tension au Moyen-Orient au début de janvier 1991 et en raison des problèmes de transport que pourrait entraîner une détérioration de la situation, tous les Canadiens qui se trouvent dans ces pays comme personnes à charge et qui n'y occupent pas eux-mêmes d'emploi devraient envisager un départ au début de janvier 1991.
- (c) Les Canadiens qui résident habituellement dans ces pays et qui se trouvent en dehors de la région ou prévoient la quitter pour la période des Fêtes devraient songer à prolonger leur séjour en dehors de la région jusqu'à ce que la tension soit réduite ou, s'ils ont des personnes à leur charge, envisager de ne pas revenir dans la région avec ces personnes.
- (d) Les personnes qui occupent un emploi dans ces pays ou qui ont d'autres raisons majeures d'y rester devraient se tenir constamment au fait de la situation.
- (e) Les citoyens qui ont la double nationalité voudront bien se rappeler qu'ils pourraient avoir des obligations à remplir envers le pays de résidence dont ils ont la citoyenneté. Cela pourrait affecter leurs projets.

2. L'avis suivant concerne la Syrie, l'Égypte, l'Iran, les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite (autre que la province de l'Est et la région centrale y compris la région de Riyad), Israël et les Territoires occupés, Oman et le Yémen:

Les Canadiens qui résident dans cette région ou qui envisagent de s'y rendre devraient être conscients de la possibilité de troubles et de risques pour les étrangers en